

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

DU COMITÉ SYNDICAL

SEANCE DU 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 19 juin deux mille vingt-cinq, s'est réuni salle des Chênes à COUFFE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 13 (dont 2 pouvoirs)

Titulaires présents :

Elus Couffé : Daniel PAGEAU (arrivé à 19h22 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour), Suzanne LELAURE, Roseline VALEAU, Frédéric DELANOUE

Elus Le Cellier : Philippe MOREL (pouvoir de Michaël DAVID)

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Déborah SIDDI, Stéphanie BÉRITAULT, Guillaume NIEL (arrivé à 19h24 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus Mouzeil : Jacqueline LE TEXIER (pouvoir de Florence BEZIER), Damien LE BRESTEC

Titulaires absents excusés :

Elus Le Cellier : Michaël DAVID (pouvoir à Philippe MOREL), Aurélia AUDRAIN, Céline VERMOSEN

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER, Florence BEZIER (pouvoir à Jacqueline LE TEXIER)

Elus Ligné : Guillaume NIEL (jusqu'à 19h24 -vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Elus de Couffé : Daniel PAGEAU (Jusqu'à 19h22 vote à partir du point 2 de l'ordre du jour)

Secrétaire de séance : Stéphanie BERITAULT

Suppléants présents :

Elus Ligné : Déborah JOURDON, Anita MENET (arrivée à 19h24)

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU

Suppléants absents excusés :

Elus Couffé : Eugénie MBIEMBI BOMODO, Sylvie FEILLARD, Sylvie LE MOAL,

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Maurice PERRION, Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET (jusqu'à 19h24)

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

N°25.06.2025-06 : MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR ACCUEIL DE LOISIRS ET PERISCOLAIRE GRAINE DE LOUSTIC

La Présidente explique à l'assemblée :

Par souci d'harmonisation du fonctionnement des structures du SIVOM et donc des règlements intérieurs des accueils de loisirs et périscolaires, les modifications suivantes sont nécessaires dans le règlement intérieur de Graine de Loustic, accueil de Mouzeil :

- préciser la conduite à tenir en cas d'enfant malade ou ayant reçu un médicament avant l'accueil.

- acter la fermeture de la structure pour une journée pédagogique annuelle

Il convient de modifier le règlement intérieur de la structure comme décrit dans le document en annexe.

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu l'avis du bureau sivomal du 11 juin 2025,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :

Suffrages exprimés :			
Voix pour : 13	Voix contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0

- **D'approuver** les modifications des règlements intérieurs de l'accueil de loisirs et périscolaire de Mouzeil Graine de Loustic

La Présidente

Anne-Marie CORDIER

SIVOM du secteur de Ligné
3 place de la Pâtisserie
44 850 LIGNÉ
Tel : 02 51 12 20 04
www.sivomligne.fr

Publié sur le site internet du SIVOM du secteur de Ligné le :

La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAUULT

